

PLAN DE STATIONNEMENT – 2021

Parking zones in Le Touquet



**LE TOUQUET
PARIS-PLAGE**
Nature & Elegance

**PLUS DE 8000 PLACES
DE STATIONNEMENT
AU CŒUR DE VILLE**
*More than 8000 parking spaces
available in the town centre*

P STATIONNEMENT GRATUIT
Free Parking

ZONE BLANCHE White

- Parking des 4 saisons
- Parking du parc équestre
- Parking avenue Sanguet

STATIONNEMENT PAYANT par ticket horodateur de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h
PAY & DISPLAY PARKING 9am to 7pm (with 2 free hours from 12:30pm to 2:30pm)

ZONE	ROUGE Red	VERTE Green
PAYANT <i>Paid parking</i>	Tous les jours de l'année <i>Everyday</i>	Tous les week-ends, jours fériés, ponts, juillet-août. <i>Weekends, bank holidays, long weekends, July & August</i>
À L'HEURE <i>Hourly rate</i>	2€/h les 7 premières heures 8€ la huitième heure <i>2€/hour for the first 7 hours 8€/hour for the 8th hour</i>	1€/h les 7 premières heures 10€ la huitième heure 1€/hour for the first 7 hours 10€/hour for the 8th hour
TARIF SÉJOUR <i>48 hour parking</i>		17€ la première journée, gratuit le lendemain <i>17€ for the first 24 hours, free for next consecutive day</i>

VOTRE SHOPPING EN TOUTE SÉRÉNITÉ
STRESS-FREE PARKING NEAR THE SHOPS

- STATIO-MINUTES : PLOTS DÉTECTABLES** (vidéosurveillés) gratuits mais limités à une heure de stationnement.
Free parking for up to one hour (no returns)
- STATIO-MINUTES** (vidéosurveillés) gratuits mais limités de 15 à 30 minutes.
Free 15 or 30 minute parking (no returns)
- PARKINGS DE LA PLAGE** **PARKING ON THE SEAFRONT**
▶ stationnement gratuit les jours de marchés de 9h à 14h30
Free parking on market days from 9 am to 2:30 pm
- PARKINGS MOTOS** *Motorbike parking*
- TAXIS**
- AUTOCARS PARKING OBLIGATOIRE À L'AÉROPORT, DÉPOSE-MINUTE SUR LE FRONT DE MER**
Obligatory coach parking at airport (free). Drop-off zone on sea-front
- EMPLACEMENTS VOITURES ÉLECTRIQUES**
Electric vehicle charging points
170 PLACES ACCESSIBLES AUX HANDICAPÉS
présentes dans toute la ville. 170 disabled spaces throughout town



AVEC LA VIGNETTE... RESTEZ ZEN !

TARIF DES VIGNETTES ANNUELLES :

- ▶ **Stationnement toutes zones**..... **66€**
- vignette réservée aux contribuables de la commune : présentation de la dernière taxe habitation ou taxe foncière, carte grise.
- aux artisans ainsi qu'aux professionnels des services à domicile touquettois sur présentation de justificatifs : carte grise, extrait d'immatriculation DI de l'année, extrait Kbis, document officiel comportant le code APE de la société.

Pour tout autre renseignement,
merci de nous contacter au : **03 21 06 72 72**

- ▶ **Stationnement toutes zones**..... **97€**
Vignette réservée aux artisans et aux professionnels des services à domicile non touquettois sur présentation de justificatifs (voir liste ci-dessus).
- ▶ **Stationnement zone verte**..... **46€**
Vignette délivrée pour tous sans justificatif.
- ▶ **Validité de la vignette** : 12 mois à partir de la date d'achat.
- ▶ **Duplicata délivré gratuitement** en cas de changement de véhicule, erreur, vol ou perte de la vignette initiale.

VENTE DES VIGNETTES ANNUELLES

Les vignettes sont en vente à :
Hôtel de ville – boulevard Daloz
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi
et de 9 h à 12 h le samedi
et sur internet : www.lestouquettois.fr

À PROPOS DU STATIONNEMENT PAYANT

- ▶ **Vous êtes en zone blanche** : Stationnement gratuit toute l'année
- ▶ **Vous êtes en zone rouge** :
 - Stationnement payant tous les jours de l'année
 - Tarif : **2€** l'heure, les 7 premières heures, **8€** la huitième heure, **22€** le forfait post-stationnement
- ▶ **Vous êtes en zone verte** :
 - Stationnement payant les week-ends, jours fériés, ponts, juillet-août
 - Gratuit durant l'opération « Si le Touquet m'était conté »
 - Tarif : **1€** l'heure, les 7 premières heures, **10€** la huitième heure, **17€** le forfait post-stationnement
 - Tarif séjour en zone verte uniquement : **17€** la journée de stationnement, **GRATUIT** le lendemain

À noter : le stationnement sur les parkings entre l'Aqualud et le Centre Nautique de la Manche Bertrand Lambert est gratuit les jours de marché de 9h à 14h30.

- ▶ **Stationnement payant** : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

▶ Nouveauté

Vous pouvez payer votre stationnement via votre smartphone en téléchargeant les applications Flowbird ou PayByPhone qui identifient automatiquement la zone tarifaire dans laquelle vous trouvez. Vous pouvez choisir votre durée de stationnement, la prolonger si nécessaire à distance ou même la restreindre si vous partez plus tôt. Et bien sûr, vous réglez via votre smartphone !

FORFAIT POST-STATIONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le dépassement du temps de stationnement payant ne donne plus lieu à une amende pénale. Le contrevenant doit régler une redevance forfaitaire appelée Forfait Post Stationnement (FPS). Si vous êtes redevables de ce forfait, il en sera déduit le montant déjà réglé pour votre stationnement.

- Forfait Post Stationnement en zone rouge = **22€**
- Forfait Post Stationnement en zone verte = **17€**

190 EMPLACEMENTS GRATUITS LIMITÉS DANS LE TEMPS

- ▶ **Statio-minutes** : 190 plots détectables (vidéosurveillés)



- Stationnement gratuit et limité à une heure de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, une fois par jour et sur le même emplacement (2 heures pour les emplacements à l'aéroport et au parking réservé aux utilisateurs de la salle Basculergue).

- Stationnement gratuit de 12h30 à 14h30 et de 19h à 9h.



- Stationnement gratuit et limité à 15 à 30 minutes, uniquement sur les dégagements prévus à cet effet pour les véhicules de tourisme :
 - rue Saint-Jean de 10h30 à 19h du lundi au vendredi
 - aux abords de la rue St-Jean et à Quentovic de 9h à 19h.

- Respectez bien le temps imparti !
- Attention : les vignettes de stationnement ne vous donnent pas le droit de stationner en illimité sur ces emplacements.

QUELQUES RÈGLES À RESPECTER

- ▶ **Code de la route**

Stationnez uniquement sur les emplacements délimités au sol dans les zones payantes ou non-payantes, mais JAMAIS sur les trottoirs, les espaces gazonnés ou à contre-sens de la circulation, sous peine de verbalisation.

- ▶ **Civisme**

Si un horodateur est en panne, n'en déduisez pas que le stationnement est gratuit ! Dirigez-vous vers l'horodateur le plus proche. Signalez la panne à nos gardes urbains ou par téléphone au pôle de sécurité : **03 21 05 51 09**.

- ▶ **Camping-cars**

Deux aires de service avec eau et électricité vous accueillent :

- Centre nautique de la baie de Canche : **16€** les 23 premières heures, **1,60€** la vingt-quatrième heure, taxe de séjour de **0,60€** par jour incluse
- Parc équestre : **11€** les 23 premières heures, **6,60€** la vingt-quatrième heure, taxe de séjour de **0,60€** par jour incluse
- Montant du Forfait Post Stationnement : **17€**
- Utilisation des bornes énergies : **2€**

- ▶ **Autocars**

- Parking obligatoire à l'aéroport.
- Dépose-minute sur le front de mer.

STATIONNER AU TOUQUET, C'EST FACILE!

Parking in Le Touquet made easy!

édition 2021

